

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2018/2019

CALENDRIER

Dates limites

Constitution du bureau des élections	➔	1 ^{ère} semaine de rentrée
Elaboration du calendrier électoral	➔	Rentrée + 8
Mise à disposition de la liste électorale aux candidats (après autorisation de communication de l'adresse personnelle)	➔	Pendant 4 semaines, commençant 8 jours après la rentrée du 11 septembre au 9 octobre 2018 inclus
Réunion d'information aux familles	➔	Dans les quinze jours suivant la rentrée

		Si l'élection a lieu le vendredi 12 octobre 2018	Si l'élection a lieu le samedi 13 octobre 2018
Etablissement définitif de la liste électorale	J - 20	vendredi 21 septembre 2018 minuit	samedi 22 septembre 2018 minuit
Date limite de dépôt des listes de candidatures et des déclarations de candidatures (modèles en annexes)	J - 10 jours francs	lundi 1 ^{er} octobre 2018 minuit	mardi 2 octobre 2018 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	J - 8 jours francs	mercredi 3 octobre 2018 minuit	jeudi 4 octobre 2018 minuit
Remise aux élèves ou envoi des bulletins de vote	J - 6	vendredi 5 octobre 2018 minuit	samedi 6 octobre 2018 minuit
Scrutin	J	vendredi 12 octobre 2018	samedi 13 octobre 2018
Saisie des résultats dans ECECA Affichage des résultats Envoi du PV à la DSDEN et à l'inspecteur(ice) de circonscription	J	vendredi 12 octobre 2018	samedi 13 octobre 2018
Tirage au sort (le cas échéant)	J + 5 jours ouvrables	jeudi 18 octobre 2018 au plus tard	vendredi 19 octobre 2018 au plus tard
Transmission des contestations à l'inspecteur d'académie	J + 5	Dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats (17 octobre au plus tard)	Dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats (18 octobre au plus tard)